



VIVRE A GOULVEN

BEVAÑ E GOULC'HEN

BULLETIN D'INFORMATIONS ~ KELEIER



Bulletin du 22 juillet 2016

Le bulletin est disponible sur le site de la commune www.mairie-goulven.fr

et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire **en mairie**.

Le prochain bulletin paraîtra **le 5 août 2016**, merci d'envoyer vos articles **avant le 3 août 2016**.

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : **9h – 12h**. La mairie est fermée le mercredi.

Horaires du mois d'août : jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.



★ **Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement ! C'est obligatoire pour tous les français, filles et garçons dans le mois qui suit le 16^{ème} anniversaire.** Apportez le livret de famille des parents pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée « défense et citoyenneté ». L'attestation de recensement qui vous sera délivrée est nécessaire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

★ **Urbanisme du 1^{er} semestre :** demandes de permis de construire déposés par le GAEC de Coz-Castel pour la couverture d'une fosse à lisier, par le GAEC de Kersehen pour l'agrandissement d'une étable à vaches laitières, table d'alimentation et auge, pr le GAEC du Carpont pour l'agrandissement d'une étable à vaches, couverture d'aires bétonnées et fosse à lisier. Déclarations de travaux déposées par Mr Serge Perrot (Lanvrein) pour extension d'habitation, Daniel Gourhant (Ty Poas) pour carport et bardage maison, Yvonne Guyomarch (Kerargroaz) pour remplacement de baie vitrée, Françoise Lyvynec (lotissement de Ty Poas) pour création d'une fenêtre sur mur sud, Béatrice Michel (lotissement de Penity) pour création de velux, Stéphane Malet (Le Désert) pour isolation extérieure de la façade et enduit gratté, Yves Iliou (Lidinoc) pour abri de jardin, Christian Laborde (Kerilis) pour clôture palissade bois, Anne Thiry-Le Nagard (Créac'h Gallic) pour pose de 2 fenêtres de toit côté nord.

★ **Dispositif de lutte contre le frelon asiatique :** la liste des professionnels référencés pour la désinsectisation est affichée en mairie.

★ **Trouvé :** un jeu de boules de pétanque au bourg après le concours de la FNACA. A récupérer en mairie.

★ **L'Agence régionale de santé Bretagne a lancé une campagne de communication auprès des bretons pour les sensibiliser aux risques sanitaires liés à la pêche à pied récréative.** Cette campagne - intitulée " La pêche est bonne ! En êtes-vous sûr ? " - vise plusieurs objectifs :

- rappeler aux pêcheurs à pied que l'exercice de cette activité n'est pas sans risques sur le plan sanitaire ;

- promouvoir l'information du public, via le site web <http://www.pecheapied-responsable.fr/>, réalisé conjointement par l'ARS et l'Ifremer et dédié aux risques sanitaires : ce site web met à disposition du grand public des informations sur la qualité sanitaire globale des 102 gisements naturels les plus fréquentés par les pêcheurs à pied amateurs en Bretagne ainsi que sur les éventuelles mesures d'interdiction temporaires en vigueur, en temps réel.

★ **Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.** La période de déclaration *a changé cette année et est désormais fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre pour la campagne écoulée: soit pour 2016, entre le 1er septembre et le 31 décembre 2016. Cette déclaration est totalement dématérialisée à compter du 1er septembre.*

★ **Relevé des compteurs d'eau :** du 22 au 27/07/2016. Les agents releveurs sont munis d'une carte professionnelle. Outre la lecture des index, ils vérifient le bon fonctionnement des compteurs et signalent aux clients toute anomalie de consommation. Ils laissent par ailleurs une carte « compte-rendu » en cas d'absence du client et/ou anomalie constatée. Lorsqu'un compteur est inaccessible et que le client ne peut se rendre disponible, il lui est demandé de communiquer son index par téléphone au 0 977 408 408

EXPOSITION SCULPTURES, INSTALLATIONS, ART IN SITU

Artistes : Inès FERREIRA, Guillaume LE QUEMENT, Christine CALLAUX, Hervé QUERE
Au Café-galerie à Côté et à la Crêperie de Saint Goulven

Du 15 juillet au 30 septembre 2016

YVON LE QUELLEC, harpe celtique et chant breton

Le 22 juillet à 20h30, église de Goulven

Entrée : 8 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

Yvon Le Quellec est sans doute le plus éclectique des harpistes français et dans son répertoire et de par ses compositions.

Il vous fera découvrir, sans lassitude, l'étendue de son répertoire pour harpe, alternant pièces instrumentales et chants.
Organisation: Association *Goulven-Découverte, Sentiers & Patrimoines*

LECTURE MUSICALE

**Dimanche 24 juillet à 15 h dans le jardin public (devant les pèlerins)
par Jean Vincent, sculpteur**

"Dans le cadre de **L'art dans les chapelles du Léon**, du 16 juillet au 15 août, à la chapelle de Penity, exposition des oeuvres de Patrick Nicol, ouverte tous les jours (sauf le mardi) de 14h30 à 18h30"

Vie associative

Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider :

	Longue Distance	Moyenne distance	Vélo loisir
Dim. 24 juillet	Départ 8h30, 100 km, circuit n°142	Dép. 8h15, 80 km, circuit n°81	Départ 8h30, 60 km, circuit n°2042
Dim. 31 juillet	Départ 8h30, 95 km, circuit n° 141	Départ 8h15, 83 km, circuit n°184	Départ 8h30, 62 km, circuit n° 40

Club de l'Amitié : reprise de l'activité « dominos » le 08 septembre 2016 dans la salle communale

Vie paroissiale

Ensemble paroissial de la côte des Légendes :

Samedi 23 juillet messe à 18h à Goulven et **dimanche 24 juillet** messe à 10h30 à Brignogan.

Samedi 30 juillet messe à 18h à St Frégant et **dimanche 31 juillet** messe à 10h30 à Plounéour.

La Kermesse et Brocante de l'ensemble de la côte des légendes aura lieu à Brignogan le dimanche 7 août.

Pour la brocante vous pouvez déposer vos objets, vaisselle, livres propres et en bon état au presbytère de Brignogan le samedi de 10h à 12h au mois de juillet. **Les carnets de billets de tombola** sont à retirer à la communauté des religieuses de Brignogan.



Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.21.11.77
Courriel : contact@cc-pays-de-lesneven.fr Site : www.pays-lesneven.fr



Aménagement du territoire : des réunions publiques

Le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest. Ce document cadre concerne Brest métropole et les communautés de communes du Pays de Lesneven – Côtes des Légendes, du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de l'Aulne-Maritime et de la Presqu'île de Crozon.

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. L'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le projet du Pays de Brest sera présentée lors de réunions publiques qui se dérouleront au cours de la seconde quinzaine de septembre 2016. Rendez-vous est donc donné aux personnes intéressées le :

< jeudi 15 septembre – 18 h – Centre Culturel F Mitterrand à Plouzané,

< mardi 27 septembre – 18 h – Armorica - salle J Le Guellec à Plouguerneau,

< jeudi 29 septembre – 18 h – Le Family à Landerneau.

Ces réunions permettront de prendre connaissance et d'échanger sur les orientations, qui serviront de base pour le Schéma de Cohérence Territoriale et les documents d'urbanisme locaux. Venez écrire l'avenir de votre territoire !

Le document du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr

Pour plus de renseignements, Victor Bardon, Communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes
12, boulevard des Frères Lumière amenagement@cc-pays-de-lesneven.fr 02 98 21 13 42

Pass'loisirs et pass'découverte : Retrouvez la programmation sur le site de la CCPLCL. 02 98 21 02 68 | pays-lesneven.fr
| service-enfance-jeunesse@cc-pays-de-lesneven.fr

Navettes pour la plage : jusqu'au 31 août, des navettes desservent quatre communes littorales soit huit plages : ligne 23 : Guissény et Kerlouan, ligne 24 : Plounéour-Trez et Brignogan-Plages. 1,50 €, 2 € - viaoo29.fr - 02 98 90 88 89

Entreprises - Marché public en cours : aménagement de la voirie communale de Saint-Frégant. Retrouvez le marché sur AMF29. Remise des plis au 26 juillet. Comande publique - s.rabillard@cc-pays-de-lesneven.fr

Collecte des déchets ménagers. On l'oublie trop souvent mais le contenu des colonnes à emballages secs est trié manuellement par les employés du centre de tri. Parfois ces personnes retrouvent un chéquier, un portefeuille et avertissent leurs propriétaires ; elles sont aussi confrontées à la négligence de certains et rencontrent toutes sortes de débris comme des couches souillées et des restes alimentaires. La communauté de communes vous demande de bien respecter les

consignes de tri en ne mettant dans les colonnes que les matériaux recyclables. Vous préserverez ainsi le travail des employés du centre de tri. 0 810 440 500 - environnement@cc-pays-de-lesneven.fr

Centre socioculturel : sorties ouvertes à tous

- Mercredi 27/07 : visite du parc animalier de Menez Meur et balade contée à la rencontre des korrigans – 9 h 45
- Mercredi 3/08 : balade à Saint-Pol-de-Léon - Montée des 170 marches de l'église du Kreisker et initiation à la pêche aux bigorneaux – 10 h 30
- Mardi 23/08 : balade en poney à l'accueil de loisirs de Ploudaniel.

Accueil de loisirs : dernières places pour les stages de body percussion, festival Animages, magie, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 15 - 2, rue des Déportés – Lesneven - 02 98 83 04 91
centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org



Animations diverses

Meneham « 300 ans d'histoire » : théâtre déambulatoire avec la troupe Ar Vro bagan et une vingtaine de bénévoles chaque jeudi de juillet et août. 2 séances : 17h30 et 18h15. Durée 1h15. Départ devant l'Office de Tourisme à Meneham. Sur réservation à l'OT au : 02 98 83 95 63 tourisme@lesneven-cotedeslegendes.fr Libre participation

Balade contée sur le bord de mer tous les lundis de l'été avec en prélude un **spectacle sur la plage** de la Digue - prochains RDV les **lundis 25 juillet et 1er août à 20h00 place de la mairie à Kerlouan**. Sans inscription préalable – participation libre. Contact : lesconteursdelanuit.overblog.com - Téléphone : 06 84 30 47 96 ».

Festival des Mardis Contes : mardi 26 juillet 20h30 Chapelle Saint Egarec Kerlouan. **Michèle BOUHET et Jean Louis Compagnon**. « **La petite vadrouille** » C'est un voyage dans l'imaginaire en 4 tableaux, 4 histoires, 4 chansons et quelques aphorismes. Tarif 5 € / 1,5 € de 4 à 12 ans. Contact : 06 98 23 50 75 <http://mardisconteskerlouan.eklablog.com>

Fest deiz sur le site de MENEHAM en Kerlouan organisé par l'Association Avel deiz - 06.83.26.13.47 le 24 juillet à partir de 15 heures avec la participation des groupes Gwechal et An Driadenn. Vente de pastes 10h30-12 h et à partir de 14h30

Animations nature - Guissény : retrouvez chaque semaine de l'été les animations nature avec Nicolas Loncle. Le programme détaillé est disponible sur notre agenda en ligne (www.guisseny.net) et dans le programme de l'été. Renseignements et réservations en mairie.

Jeu de l'enfance - Guissény : comme l'été dernier, vos enfants et petits-enfants pourront s'amuser pleinement pendant les « Yaou ar Vugale » : ateliers divers et variés, jeux de plages ☀ Pour tous les âges ! Le programme détaillé est disponible sur notre agenda en ligne (www.guisseny.net) et dans le programme de l'été. Renseignements et réservations en mairie.

Marché estival - Guissény : tous les mardis de 8h30 à 12h30, retrouvez le marché « De la fourche à la fourchette » sur la place Saint-Sezny. Produits locaux, bio, animations musicales, four à pain ☀

Spectacle à deux pas - Guissény : retrouvez les au parking de la Maison du Puits jusqu'au 17 juillet ! Repas, spectacles, concerts, criées publiques ☀ De nombreuses animations pour tous les âges, autour du thème de l'amour !

Concert au kurnig kafé - Guissény : Sessions du vendredi à 19h cette semaine : Apéro Mix' (DJ).

Concert de l'ensemble choral du bout du monde vendredi 22 juillet 2016 à 21h à Lannilis. Programme varié qui comportera des classiques du répertoire du groupe ainsi que plusieurs extraits de l'album « Deiz al lid » (Jour de fête) et qui permettra également au public de découvrir les toutes dernières créations du groupe. Sous la direction de Christian Desbordes, 80 choristes et musiciens uniront ainsi leurs voix et leurs talents pour montrer, s'il en est besoin, que les cultures s'enrichissent mutuellement dès lors que la musique les invite à se rencontrer. Entrée : 10 € - Gratuit pour les moins de 18 ans. Billets en prévente à l'Office de Tourisme des Abers à Lannilis (02 98 04 05 43) et à Plouguerneau (02 98 04 70 93) Billets en vente sur place le soir du concert à partir de 20h (dans la limite des places disponibles). Renseignements au 06 73 61 53 19. Site internet de l'ECBM : www.ecbm/bzh

Foire aux chiens, aux petits animaux, aux oiseaux, aux puces-vidé grenier : dimanche 7 août, parc de la Maison d'Accueil à Lesneven organisée par la Société de chasse « La Capucine », animée par les chants de marins de Kanarvoriz. Réservations au 02.98.83.01.47 ou 06.34.35.85.23 courriel : abily_andre@orange.fr

Visite guidée de Lesneven « Les édifices religieux » jeudi 28 juillet, rdv au musée à 14h30. + 14 ans : 4 €

Visite guidée de Lesneven « Le cimetière et ses tombes historiques » jeudi 11 août, rdv au musée à 14h30, + 14 ans : 4€

Sortie découverte en car « Art contemporain : Chagall à Landerneau et Dilasser à Lesneven » mercredi 27 juillet, rdv au musée à 13h30, 20 € sur inscription au 02.98.83.01.47 – museeduleon@gmail.com

Sortie découverte en car « Châteaux autour de l'Aber-Wrac'h : Kerosven, Kerouartz, Bergot », mercredi 3 août, rdv au musée à 13h30, 20 €, sur inscription au 02.98.83.01.47 – museeduleon@gmail.com

Sortie découverte en car « La rive sud de l'Aber-Wrac'h : Abbaye des Anges et Fort Cézou » mercredi 10 août, rdv au

Informations diverses

La Maison de l'Emploi vous propose dès le mois de septembre des ateliers numériques (envoi de Cv par mail, candidater sur Internet, etc.), un atelier DEEP « Dynamiser l'Emploi et Echanges sur vos Projets », un atelier sur le CPF Compte Professionnel de Formation, une demi-journée sur l'aide à la création ou reprise d'entreprise, une matinée sur l'entretien d'embauche (conseils pratiques) et un module découverte des métiers. Renseignements et inscription à la Maison de

l'Emploi – 02.98.21.13.14. Retrouvez nous sur www.maison-emploi-lesneven.fr et sur à la page Maison de l'Emploi du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes 

Conciliateur : je vous informe, qu'en raison de travaux en cours à la mairie, je tiens désormais mes permanences dans les locaux (au rez-de-chaussée) de la Communauté de Communes, 12 boulevard des Frères Lumière, à Lesneven. Les rendez-vous sont à prendre auprès de l'accueil (02 98 21 11 77). Interrompues pendant les vacances, mes permanences reprendront le jeudi 18 août. Elles se tiendront de 13 heures 30 à 17 heures.

Office de Tourisme Lesneven-Côte des Légendes - horaires du 1er juillet au 31 août 2016 :

Lesneven : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h30.

Village de Meneham à Kerlouan : tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

Brignogan-Plages, Plounéour-Trez et Guissény : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h30.

Kerlouan : tous les jours de 9h30 à 12h30.

Entreprise GCE (Goulven) : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. Tel. : 06.86.52.09.66 – mail : gce29@orange.fr

Divers

↳ **Cinéma Even Lesneven** : 18 rue Alsace-Lorraine 29260 LESNEVEN tel. 02.98.21.17.27 <http://even.cine.allocine.fr>

↳ **Radio Emeraude** : Si vous avez des annonces à diffuser sur les ondes de Radio Emeraude, (Pas d'annonces de vente) contactez la rédaction 02.98.21.08.42. – e-mail : radio.emeraude@wanadoo.fr

- **Information** : le nouveau site de Radio Emeraude est en ligne sur radio-emeraude.net

Retrouvez les reportages en podcasts, nos émissions en direct et les vidéos reportages.

MEMENTO

Ordures ménagères : collecte des bacs individuels le mercredi. Présenter le bac la veille au soir.

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal – 0.34 € TTC/min).

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC). Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Rens et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, de 9h à 12h30, au 02 98 21 02 02 au Centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat, Lesneven

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

Déchetterie de Lesneven (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Correspondants presse locaux : Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ 06.86.38.19.12. ; hpro@aliceadsl.fr, Ouest- France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; letissier.marc@wanadoo.fr

Puéricultrice de la PMI : reçoit sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conciliateur de justice : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

Médiateur de la république : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02. 98.41.00.66.

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADIL, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38. www.adil29.org

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

FNATH (Association des Accidentés de la vie), prochaine permanence : le 15 septembre à la mairie de LESNEVEN de 10h00 à 11h30, sans rendez-vous. Contact : 02 98 21 19 67

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

